



## Fonctionnement et gestion des objets collectés au sein de La Petite Ressourcerie

### 1. La collecte d'objets

Les objets/meubles collectés sont des dons. Ils étaient destinés à la déchèterie, La Petite Ressourcerie leur donne une seconde vie. Les collectes ne sont possibles que sur la CCEPPG ;

3 types de collectes de déchets :

- Apports volontaires à La Petite Ressourcerie
- Présence dans les déchèteries de la CCEPPG  
(Valréas : tous les lundis après-midi, Grignan : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>eme</sup> mardis après-midi du mois et Valaurie : tous les derniers mercredis après-midi du mois)
- Collecte au domicile

Concernant les collectes à domicile :

Les personnes souhaitant bénéficier des collectes doivent remplir une fiche de collecte (en magasin ou au téléphone). A ce moment ne surtout pas fixer de date de rendez-vous. C'est l'encadrant technique qui s'en chargera.

Lors de la prise de rendez-vous, l'encadrant technique posera des questions sur l'état des objets. En fonction des indications données une visite au domicile pourra être effectuée afin de faire un point sur les objets/meubles que La Petite Ressourcerie récupérera.

Lors de la collecte l'équipe sera intransigeante sur la qualité des objets. Si les objets ne sont pas de la qualité convenue, les salariés pourront refuser de les prendre. Ils auront la possibilité d'appeler l'ETI dans le cas où le client est en désaccord et afin qu'il n'y ait pas de problèmes.

### 2. La réservation d'objets/meubles

Il est impossible de réserver un objet à l'avance sauf si versement d'un acompte en magasin (50% du prix minimum)

Lors de demande particulière sur des objets recherchés, aucune coordonnée téléphonique sera prise. Aucun appel ne sera effectué auprès de client.

Les clients doivent venir régulièrement en boutique.

### 3. L'achat d'objets/meubles

Les objets, matériel ou mobilier achetés à La Petite Ressourcerie sont pris en l'état.





L'ensemble du matériel, objet ou mobilier mis à la vente est testé et vérifié par nos équipes en Atelier.

Aucun retour n'est accepté, aucun remboursement sera effectué.

Le ticket de caisse remis au client atteste du montant payé. Il ne fait office d'aucune garantie.

#### 4. Le stockage d'objets après achat

Lors de l'achat, le stockage d'un objet/meuble en magasin est possible en versant un acompte de 50% ou la totalité du prix.

Un reçu de paiement sera réalisé en caisse avec les conditions de conservation de l'objet. Ce document sera signé par le client.

Si les clients souhaitent récupérer le mobilier le Samedi matin, ils devront venir accompagnés car l'équipe ateliers ne pourra pas aider au transport du mobilier (ne travaille pas le Samedi).

Les objets payés seront gardés pour une durée de 7 jours à compter de la date d'achat.

Dans le cas où les objets ne sont pas récupérés à la date fixée lors de l'achat, un appel téléphonique sera effectué au client. L'objet devra être enlevé dans les 48h ; dans le cas contraire, il sera remis en vente. Aucun remboursement, ni avoir ou échange ne sera effectué.

#### 5. La livraison

Les livraisons classiques (hors pack montage) sont à prévoir le Vendredi.

La livraison est payante. En fonction du lieu de résidence, un forfait s'applique :

##### Forfait 15€

Sur les 19 communes de la CCEPPG (Chamaret, Chantemerle les Grignan, Colonzelle, Grillon, Grignan, Le Pègue, Montbrison-sur-lez, Montjoyer, Montségur-sur-Lauzon, Réauville, Richerenches, Roussas, Rousset-les-vignes, Saint-Pantaléon-Les-Vignes, Salles-sous-bois, Taulignan, Valaurie, Valréas, Vison)

##### Forfait 20€

Sur les communes hors CCEPPG (Nyons, Venterol, Vinsobres, Saint Maurice, Tulette, Baume de transit)





Pack livraison + montage = Forfait à 15€ ou 20€ (en fonction du secteur) + supplément de 10€

Les meubles étant systématiquement démontés nous proposons un pack livraison + montage à 25€ ou 30€ en fonction du secteur. Les livraisons avec montage sont à prévoir le Jeudi ou le Vendredi. Il se peut que le montage soit effectué par une équipe différente ou un jour différent de la livraison il est donc recommandé de voir avec l'encadrant technique pour fixer les jours de livraison et de montage.

L'association Coup De Pouce porte une attention particulière à la santé et à la sécurité des salariés de La Petite Ressourcerie. Aussi des mesures pour limiter le port de charge et la manutention sont appliquées notamment lors des livraisons de meubles et objets chez les clients :

- a) Les meubles démontables seront systématiquement démontés avant la livraison. Un guide de montage sera fourni au client pour chaque meuble acheté.
- b) La livraison d'objets et de meubles à l'étage d'habitation et d'immeuble doit être limitée :

Les meubles non démontables de plus de 50kg, seront laissés au rez-de-chaussée.

Les meubles non démontables de moins de 50 kg peuvent être livrés au 3<sup>ème</sup> étage maximum. Les meubles démontables sont repérables grâce au trait rouge sur l'étiquette du meuble

Lors du remplissage de la fiche livraison, des informations sur le lieux et l'accès au domicile seront demandés. En fonction des informations données, l'équipe encadrante pourra refuser la livraison à l'intérieur du logement.

- c) Des frais supplémentaires sont prévus dans certaines situations :

### Supplément par étage

Lors de la livraison, un supplément de 5€ par étage sera appliqué.

Exemple : pour une livraison au 2<sup>ème</sup> étage, le coût appliqué est de 10€.

### Pénalité : Information non conforme

Une fiche de livraison sera remplie avec des points spécifiques précisant l'accès au lieu exact de livraison. Les clients doivent être vigilants sur les indications données.





Lors de la livraison, si les salariés constatent que les informations inscrites sur cette fiche ne correspondent pas à la situation réelle, ils transmettront ce constat à l'Encadrant technique.

Une pénalité de 10€ pourra être appliquée.

Une facture de 10€ sera alors envoyée au client.

L'ensemble de ces calculs seront effectués lors de l'encaissement, hormis celui sur les fausses informations.

